



MARTINE LIBERTINO

Martine Libertino • 11, rue du Bourg-Dessus

CH – 1248 Hermance / Genève

Tél. 0041 (0)22 751 11 20

contact@martinelibertino.ch

www.martinelibertino.ch

<https://www.facebook.com/martine.libertino>

<https://www.youtube.com/user/martinelibertino>

MÉDIAS

YouTube : <https://www.youtube.com/user/martinelibertino>

Facebook : Association Duchamps-Libertino

Instagram : Martine Libertino

- Consultations individuelles
- Médiations familiales et pour couples
- Médiations professionnelles et aide pour la constitution ou la restructuration d'équipes de travail
- Médiations dans le cadre de l'institution et du gouvernement
- Séminaires à thème sur demande

MARTINE LIBERTINO

Martine Libertino • 11, rue du Bourg-Dessus

CH – 1248 Hermance / Genève

Tél. 0041 (0)22 751 11 20

contact@martinelibertino.ch

www.martinelibertino.ch

<https://www.facebook.com/martine.libertino>

<https://www.youtube.com/user/martinelibertino>

CONSULTATIONS – MÉDIATIONS FAMILIALES



Consultations, médiations familiales Médiations professionnelles

1 à 4 Tarifs 2026

5 à 6 L'importance du bonheur en famille,
Le bonheur au travail comme facteur de productivité

de Martine Libertino

CONSULTATIONS PRIVÉES ET MÉDIATIONS DE COUPLE

De une à deux personnes

- CHF 250.– par heure

MÉDIATIONS FAMILIALES

2 adultes avec un enfant

- 1 heure

CHF 125.– par heure et par adulte

Enfant non facturé Total : CHF 250.–

2 adultes avec un enfant

- 2 heures

CHF 125.– par heure et par adulte

Enfant non facturé Total : CHF 500.–

- 3 heures

CHF 125.– par heure et par adulte

Enfant non facturé Total : CHF 750.– etc.

2 adultes avec 2 enfants

- 2 heures

CHF 90.– par heure et par adulte

CHF 45.– par heure et par enfant Total : CHF 540.–

- 3 heures

CHF 80.– par heure et par adulte

CHF 45.– par heure et par enfant Total : CHF 750.– etc.

3 personnes et dès 2 heures

- CHF 90.– par heure et par personne Total : CHF 270.– par heure

4 personnes et dès 2 heures

- CHF 70.– par heure et par personne Total : CHF 280.– par heure

Dès 5 personnes et plus et dès 2 heures

- CHF 60.– par heure et par personne Total : CHF 300.– par heure

Dès 3 participants

: médiation de deux heures au minimum

Devis personnalisés sur demande en fonction des besoins

MÉDIATIONS PROFESSIONNELLES – PETITES ENTREPRISES

MÉDIATIONS PROFESSIONNELLES ET RESTRUCTURATION D'ÉQUIPES DE TRAVAIL

Petites entreprises : 2 à 9 personnes

- Bilan et préparation de travail : entretien jusqu'à 2 heures avec 1 à 2 personnes
CHF 250.- par heure

Deux heures

- De 3 à 4 personnes CHF 600.-

Trois heures ou une demi-journée

- De 3 à 5 personnes CHF 800.-
- De 6 à 8 personnes CHF 1'000.-
- De 9 à 12 personnes CHF 1'300.-

1 journée de 9 à 17h

- De 3 à 5 personnes CHF 1'500.-
- De 6 à 9 personnes CHF 1'900.-
- De 10 à 12 personnes CHF 2'500.-

Conférence

- CHF 1'200.- plus frais de déplacement

Frais de déplacement

- Par heure CHF 200.-
- Par 1/2 journée en Suisse ou à l'étranger CHF 600.-
- Par journée à l'étranger CHF 1'200.-

Les frais de transport et les repas ne sont pas compris.

Dès 3 participants : médiation de deux heures au minimum

Devis personnalisés sur demande en fonction des besoins

MÉDIATIONS PROFESSIONNELLES – MOYENNES ENTREPRISES

MÉDIATIONS PROFESSIONNELLES ET RESTRUCTURATION D'ÉQUIPES DE TRAVAIL

Moyennes entreprises : 10 à 49 personnes

- Bilan et préparation de travail : entretien jusqu'à 2 heures avec 1 à 2 personnes
CHF 250.- par heure

Deux heures

- De 3 à 4 personnes CHF 700.-

Trois heures ou une demi-journée

- De 3 à 5 personnes CHF 950.-
- De 6 à 8 personnes CHF 1'190.-
- De 9 à 12 personnes CHF 1'540.-

1 journée de 9 à 17h

- De 3 à 5 personnes CHF 1'800.-
- De 6 à 9 personnes CHF 2'200.-
- De 10 à 12 personnes CHF 2'900.-
- De 13 à 15 personnes CHF 3'700.-
- De 16 à 20 personnes CHF 4'400.-

Conférence

- CHF 1'300.- plus frais de déplacement

Frais de déplacement

- Par heure CHF 200.-
- Par 1/2 journée en Suisse ou à l'étranger CHF 600.-
- Par journée à l'étranger CHF 1'200.-

Les frais de transport et les repas ne sont pas compris.

Dès 3 participants : médiation de deux heures au minimum

Devis personnalisés sur demande en fonction des besoins

MÉDIATIONS PROFESSIONNELLES – GRANDES ENTREPRISES

MÉDIATIONS PROFESSIONNELLES ET RESTRUCTURATION D'ÉQUIPES DE TRAVAIL

Grandes entreprises : 50 et plus

- Bilan et préparation de travail : entretien jusqu'à 2 heures avec 1 à 2 personnes
CHF 250.- par heure

Deux heures

- De 3 à 4 personnes CHF 800.-

Trois heures ou une demi-journée

- De 3 à 5 personnes CHF 1'100.-
- De 6 à 8 personnes CHF 1'380.-
- De 9 à 12 personnes CHF 1'780.-

1 journée de 9 à 17h

- De 3 à 5 personnes CHF 2'080.-
- De 6 à 9 personnes CHF 2'500.-
- De 10 à 12 personnes CHF 3'300.-
- De 13 à 15 personnes CHF 4'200.-
- De 16 à 20 personnes CHF 4'900.-

Conférence

- CHF 1'500.- plus frais de déplacement

Frais de déplacement

- Par heure CHF 200.-
- Par 1/2 journée en Suisse ou à l'étranger CHF 600.-
- Par journée à l'étranger CHF 1'200.-

Les frais de transport et les repas ne sont pas compris.

Dès 3 participants : médiation de deux heures au minimum.

Devis personnalisés sur demande en fonction des besoins.

INTRODUCTION

APPRENDRE À SE CONNAÎTRE

L'enseignement de Martine Libertino se fonde sur l'éducation à la paix et au bonheur, dans tous les secteurs de la Société et dans le Monde, et sur la transformation du subconscient, au niveau individuel et collectif. Au cours de ses quarante ans de consultations et d'enseignement, elle a transmis sa philosophie par ses écrits, mais également par l'étude approfondie des différentes personnalités définissant l'ensemble de l'Humanité. Cette étude se complète de nombreuses techniques de travail simples et efficaces.

DE NOUVELLES VALEURS HUMAINES

Envisager de nouvelles valeurs humaines, en respecter le sens et travailler à devenir un être humain intègre et heureux, demandent motivation, patience, volonté, courage et générosité.

L'idéal et la bonne volonté ne suffisent pas à endiguer la souffrance, l'égoïsme, la laideur, l'opportunisme et la lâcheté. Nous vivons dans un monde concret ; pour développer philosophie et spiritualité, conserver sa dignité, œuvrer aux grands concepts de la vie, l'Homme a besoin de techniques à employer dans chaque acte de son quotidien.

C'est ainsi que l'amour et la paix entreront dans sa vie.

S'AIMER EST UN ACTE DE RÉCONCILIATION

La maladie de l'âme de celui qui ne s'aime plus, dont la colère le submerge ou dont la tristesse l'accable est plus grave que celle de son corps. Sa guérison spirituelle ne se manifestera que dans une réconciliation avec lui-même. L'amour ne suffit pas à supprimer les traumatismes, mais il nous aide à

L'IMPORTANCE D'ÊTRE HEUREUX EN FAMILLE

les regarder, à comprendre qu'il est temps de prendre soin de nos blessures avec tendresse, à accepter l'aide et le soutien de ceux qui nous aiment, enfin, à prendre conscience de notre valeur et de nos possibilités de guérison.

COMMENT PROTÉGER NOS ENFANTS

Alors que notre Société n'a jamais autant parlé d'amour, je suis de plus en plus sollicitée par des parents dépassés par le harcèlement que subissent leurs enfants. D'année en année, exacerbée par les réseaux sociaux, cette situation semble s'intensifier. Pourtant, la solution existe. Elle se résume en plusieurs étapes :

- Apprendre à se connaître.
- Apprendre à se pardonner pour mieux s'aimer.
- Prendre conscience de nos forces, de nos faiblesses, et les accepter.
- Apprendre à comprendre la conduite des autres afin de se protéger.
- Apprendre à s'exprimer sans se laisser influencer par des interprétations provoquant des malentendus.

MÉDIATION DE COUPLE OU FAMILIALE

Lors d'une médiation de couple ou familiale, les participants reconnaissent leurs responsabilités réciproques sans critique ni culpabilité. Ce regard neutre leur permet de prendre de meilleures décisions concernant leurs habitudes de vie au quotidien ou leur avenir.

Face aux conventions de la Société et du monde scolaire, les parents découvrent leurs besoins et ceux de leurs enfants. Grâce à cela, ils acceptent d'assumer leur rôle de guides avec détermination. Les enfants prennent alors conscience de leur place au sein de la famille et de leur responsabilité envers les adultes et la collectivité.

LE BONHEUR AU TRAVAIL COMME FACTEUR D'ÉVOLUTION SOCIALE

L'Homme a accompli des progrès considérables dans de nombreux domaines scientifiques et technologiques, mais son propre fonctionnement, ses besoins fondamentaux et les conditions nécessaires à son véritable bonheur demeurent largement méconnus. Cette ignorance se répercute sur nos institutions sociales et politiques, les entreprises et le monde professionnel qui souffrent de leur incapacité à comprendre la nature humaine et à s'y intéresser. De ce fait, les émotions liées aux aspects relationnels ne sont prises en compte que lorsque des débordements tels que conflits ou harcèlement surgissent et demandent un traitement urgent. Les processus de développement et de changement se limitent le plus souvent aux aspects structurels (nouvel organigramme, fusion de départements, etc.). Ils sont généralement analysés à court terme et occultent les dimensions humaines, émotionnelles et relationnelles qui sont cependant déterminantes pour la bonne

PRENDRE CONSCIENCE DE SES BESOINS

marche d'une entreprise. En effet, la plupart du temps, elles représentent la source des problèmes et de leurs solutions.

LE BONHEUR COMME INVESTISSEMENT

Le bonheur au travail comme facteur de productivité - donc comme un investissement - est parfois reconnu par le discours, mais il est rarement considéré comme une priorité. Pourtant, ce principe actuellement limité aux entreprises idéalistes est garant de la motivation d'un collaborateur, de sa créativité, de sa capacité de concentration, de sa fidélité, de sa loyauté, enfin de sa santé et donc de sa présence régulière.

Par bonheur, j'entends la possibilité pour chacun de prendre conscience de ses besoins, de développer ses qualités personnelles et professionnelles, de comprendre et d'éliminer ses programmations émotionnelles pesant sur la vie de l'entreprise - exercice du pouvoir, gestion des ressources humaines et des finances, de la communication, etc. - sans se laisser influencer par celles de son entourage (subalterne ou hiérarchique).

Avoir de l'estime pour soi, jouir du respect d'autrui, savoir distinguer engagement et sacrifice, déléguer avec justesse et fermeté en estimant chaque personne, membre de la direction ou

collaborateur, comme partie prenante d'une organisation collective est la seule garantie contre les frustrations, les colères et l'envie, les incompréhensions et la peur, enfin contre la démotivation.

Dans une entreprise ou au sein d'une institution, quelle que soit sa vocation, les émotions - au contraire des sentiments - conduisent à la perte d'un personnel de qualité et entravent sa prospérité, même si ses buts sont strictement économiques.

MÉDIATION ET RESTRUCTURATION D'ENTREPRISE

Pour l'instauration d'une vie collective conforme à la dignité et aux besoins de tous, la médiation, la restructuration d'entreprise ou d'équipe de travail ont comme vocation :

- De faciliter l'expression claire des besoins ou des problèmes concernant les rapports humains et les aspects du travail en équipe (partage des responsabilités, relations entre la direction, les cadres et le personnel, environnement de travail).
- D'encourager chaque personne à formuler précisément et sans peur des représailles, ce qu'elle éprouve, pense et ressent.
- D'encourager chaque personne à écouter sans colère ni mépris ce qu'éprouvent, pensent et ressentent les autres.
- De faciliter l'instauration d'un climat propice à un débat constructif, franc, courtois et respectueux.
- De dévoiler les causes réelles des problématiques et des conflits - programmations émotionnelles comme

LE BONHEUR AU TRAVAIL COMME FACTEUR DE PRODUCTIVITÉ

- par exemple la peur du rejet ou des rapports de force - qui influent sur la façon de penser, de réagir aux situations, d'organiser son travail, de prendre des décisions, etc.
- D'analyser les responsabilités individuelles dans toutes les situations sans se laisser influencer par les apparences, les conventions sociales ou les a priori envers la direction ou les collaborateurs.
 - D'aider à prendre conscience de l'idéal de l'entreprise et de celui des collaborateurs - révélant souvent des points communs et un terrain d'entente - pour permettre une évolution harmonieuse, individuelle comme collective.
 - De proposer des thèmes de réflexion selon les besoins de l'entreprise (équilibre entre liberté et contrainte, responsabilité et sacrifice, exercice du pouvoir, capacité de déléguer, etc.).
 - De proposer des changements à tous les niveaux : stratégie de l'entreprise, rapports hiérarchiques, gestion des tâches, disposition du lieu de travail, meilleure communication, etc.).
 - D'encourager chaque personne (direction et collaborateurs) à respecter ses engagements professionnels et relationnels en travaillant solidairement à la bonne marche de l'entreprise (changement d'attitude, état d'esprit positif, solidarité, rigueur et régularité).
 - De faciliter la création d'un calendrier de travail pour une meilleure organisation, de se tenir au respect de dates butoirs, de répartir avec justesse les tâches entre la direction, les cadres et les collaborateurs.

DÉROULEMENT DU TRAVAIL

La restructuration d'équipes de travail ou d'entreprises est adaptée spécifiquement à chaque cas.

- Entretien avec la direction pour identifier les problèmes et les besoins de l'entreprise ou d'un service déficient.
- Proposition d'intervention (journée de travail ou retraite) et devis.
- Travail avec l'ensemble de l'équipe pour faire un bilan du passé et débattre des problèmes émotionnels, matériels et organisationnels.
- Explication des véritables causes des problèmes et de leurs conséquences (symptômes).
- Proposition de solutions par des techniques de travail. Établissement d'un calendrier et d'un cahier des charges pour l'ensemble du personnel et de la direction.
- Bilans des progrès et des difficultés de chacun lors de séances régulières entre les collaborateurs, les cadres et la direction.
- Si nécessaire, deuxième intervention pour un bilan et un suivi des progrès.
- Étapes suivantes selon les besoins et les choix du (ou des) mandant.